



AVIS AU PUBLIC

REUNIONS PUBLIQUES DE CONCERTATION

AVEC LES HABITANTS

Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, Communauté de Communes du Pays de Lalbenque, de la Vallée du Lot et du Vignoble et du Quercy Blanc

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Cahors et du Sud du Lot, les délégués du Syndicat Mixte du SCoT de Cahors et du Sud du Lot vous invitent à des réunions publiques de concertation :

- **Le mercredi 8 juillet 2015 à 18H00 salle des fêtes, place de la mairie de Sauzet**
- **Le jeudi 9 juillet 2015 à 18H00 salle de conférence, maison communautaire, à Lalbenque,**
- **Le jeudi 16 juillet 2015 à 18H00 salle Henri-Martin, mairie de Cahors à Cahors**

Ces réunions publiques auront pour objet d'échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec des débats autour des thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, des déplacements, de l'environnement, des services, des commerces, des équipements,...

Le projet du SCoT fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sincères salutations.

A Cahors, le mardi 16 juin 2015,

Jean-Marc VAYSSOUZE FAURE,

**Président du Syndicat Mixte du
SCoT de Cahors et du Sud du
Lot**



AVIS AU PUBLIC

REUNIONS PUBLIQUES DE CONCERTATION

AVEC LES HABITANTS

Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, Communauté de Communes du Pays de Lalbenque, de la Vallée du Lot et du Vignoble et du Quercy Blanc

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Cahors et du Sud du Lot, les délégués du Syndicat Mixte du SCoT de Cahors et du Sud du Lot vous invitent à des réunions publiques de concertation :

- **Le mercredi 8 juillet 2015 à 18H00 salle des fêtes, place de la mairie de Sauzet**
- **Le jeudi 9 juillet 2015 à 18H00 salle de conférence, maison communautaire, à Lalbenque,**
- **Le jeudi 16 juillet 2015 à 18H00 salle Henri-Martin, mairie de Cahors à Cahors**

Ces réunions publiques auront pour objet d'échanger sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec des débats autour des thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, des déplacements, de l'environnement, des services, des commerces, des équipements,...

Le projet du SCoT fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sincères salutations.

A Cahors, le mardi 16 juin 2015,

Jean-Marc VAYSSOUZE FAURE,

**Président du Syndicat Mixte du
SCoT de Cahors et du Sud du
Lot**